



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

**DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président de la communauté de communes de Lacq :

Vu la délibération du 22 mai 2014 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant la mise en concurrence organisée suivant avis de marché adressé le 4 septembre 2014 et publié au BOAMP et sur le profil acheteur www.eadministration64.fr, pour les **Formations informatiques pour les agents de la communauté de communes de Lacq-Orthez.**

Considérant les offres enregistrées et les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement particulier de la consultation,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 16 octobre 2014

DECIDE

Article 1 : Le marché à bons de commande pour la **Formations informatiques pour les agents de la communauté de communes de Lacq-Orthez** est attribué à la société **VERTEGO INFORMATIQUE** dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant minimum de 6 000 € HT et un montant maximum de 20 000 € HT (**le montant estimatif est de 20 550 euros HT par an**).

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 16 octobre 2014

**Le Président,
Par délégation,
Le vice-président,**

Henri POUSTIS

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-315
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Attribution marché à bons de commande relatif aux formations informatiques pour les agents de la communauté de communes de Lacq-Orthez
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141016-DPCCLO-2014-315-DE
Date de transmission de l'acte	21/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	21/10/2014